



Fait à Abidjan le 17/11/2011 A 10:55:10

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

AVIS DE JUSTICE DE LA DOUANE

Mm ALISON VALENCIA, suite à l'enquête professionnelle entreprise par le service nationale de la douane Côte d'Ivoire, la Police Douanière a pu mettre la main sur votre marchandises commerciaux vos c a propos de votre entreprise pour le bâtiment. La constitution de la douane Ivoirienne ayant fixé une taxe proportionnelle à vos différents actions qui s'élève à un montant de **3000€**. Au regard du procès verbal conçu vous êtes priés à vous acquitter de la taxe douanière avant la semaine prochaine . En conséquence, cela pourrait engendrer de graves problèmes sur le fait qu'il sera revendu dans moins de 48 heures à un autre acheteur le plus proche.

Mr Lourougnon CAMILLE, directeur général actuel de la douane, en vertu de la loi constitutionnelle ivoirienne n°213

FRAIS A PAYER POUR LA TAXE DOUANIÈRE

FRAIS TOTAL: 3.000€

MONTANT PAYE: 2.000€

RESTE A PAYER: 1.000€

IDENTIFICATION DU TRANSGRESSEUR

NOM : ALISON

PRENOM : VALENCIA

AGE : 30 ans

PROFESSION : COMMERCANTE

PAYS : FRANCE

VILLE DE PROVENANCE: FRANCHE-VILLE

TEL : (+225) 40 40 66 15

PIECES A CONVICTION

NATURE : les vetement pour le commerce .

MODALITES : La loi vous offre 2 options possibles pour ce cas de désagrément de la taxe douanière

Option1 : Nous serons obligés de revendre vos produit à des clients plus fiables et proches

Options2 : Le concerné peut s'acquitter d'une demande son homme ou plus pour solder la taxe douanière.

RAPPEL: Mm ALISON VALENCIA a fait une demande aupres de son homme ou plus qui lui ferrais un transfert de **1.000€ ceci etant que sa carte bleue reste invalide sur le territoire ivoirien.**

NB: Après prise de connaissance, vous êtes priée de contacter d'urgence le cabinet du directeur général Mr Lourougnon Camille.

DELAI MAXIMUM : 1 SEMAINE

